

PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES COMMUNICABLE DISEASE PREVENTION PLAN

PLAN DE PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES ÉCOLE ... 2022-2023

Le plan suivant a été élaboré en collaboration avec le comité santé et sécurité de l'école et est conforme aux lignes directrices du ministère de l'Éducation sur les maladies transmissibles liées à la COVID-19 pour les établissements scolaires de la maternelle à la 12e année. Il sera révisé de manière régulière afin de répondre aux nouvelles normes et améliorer son efficacité.

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/covid-19/translation/fr/covid-19-safe-schools>

ÉCOLE : des Grands-cèdres

DATE D'ÉLABORATION : 1er septembre 2021

DATES DE RÉVISION : 4 octobre 2021; 12 avril 2022; 6 septembre 2022

Les mesures ci-dessous doivent toujours être en place et respectées.

PROTOCOLES DE PRÉVENTIONS DES RISQUES DE PROPAGATION DES MALADIES TRANSMISSIBLES

MESURES ADMINISTRATIVES	
Transport et autobus	<p>Nettoyage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour. ▪ Les autres surfaces seront désinfectées 1x/jour. ▪ Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfecter lorsqu'elles sont sales. ▪ Le nettoyage normal sera effectué conformément aux pratiques habituelles. <p>Ventilation Les fenêtres seront ouvertes lorsque la météo le permet.</p> <p>Distanciation Les élèves seront dispersés le plus possible dans l'autobus si des sièges vides sont disponibles.</p> <p>Mesures d'hygiène personnelle <i>Les stratégies suivantes seront utilisées pour encourager les conducteurs d'autobus et les passagers à pratiquer l'hygiène des mains avant et après le transport :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apposer des affiches de rappel de lavage des mains et de la bonne étiquette respiratoire

**PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES
COMMUNICABLE DISEASE PREVENTION PLAN**

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S’assurer d’avoir le nécessaire pour le nettoyage/désinfection des mains en tout temps <p>Masque</p> <p>La décision de porter un masque ou un couvre-visage est un choix personnel. Le choix d’une personne doit être soutenu et respecté.</p>
<p>Entrée à l’école</p>	<p>Tous les visiteurs, les élèves et le personnel doivent être informés des mesures en vigueur avant d’entrer à l’intérieur de l’école :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérification journalière des symptômes; 2. Demeurer à la maison s’ils sont malades; 3. Lavage des mains au besoin pendant leur visite (ex. avant de manipuler de la nourriture, après être allés aux toilettes, etc.); 4. Pratiquer la bonne étiquette respiratoire; 5. Respecter l’espace personnel des autres. <p>Diverses méthodes de communications seront utilisées pour assurer l’information de tous.les:</p> <p>Tous.les : Publication du plan sur le site web de l’école Personnel : Bulletin d’information / formation pour rappels ou changements, site web Parents : Mémos / infolettres pour rappels ou changements Élèves : Assemblée/rappels et promotion/modélisation des bonnes habitudes en salle de classe</p> <p>Des rappels visuels seront apposés à l’entrée afin de rappeler à tous les visiteurs et au personnel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D’effectuer la vérification des symptômes 2. De ne pas entrer dans l’école s’ils sont malades. 3. De respecter l’espace personnel de tous.les
<p>Personnel itinérant, temporaire, suppléants et visiteurs</p>	<p>Les visiteurs devront respecter les mesures suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérification journalière des symptômes; 2. Demeurer à la maison s’ils sont malades; 3. Lavage des mains au besoin pendant leur visite (ex. avant de manipuler de la nourriture, après être allés aux toilettes, etc.); 4. Pratiquer la bonne étiquette respiratoire; 5. Respecter l’espace personnel des autres. 6. Signer le registre des visiteurs au secrétariat à leur entrée dans l’école. <p>Stratégies mises en place pour assurer la communication des mesures/plan aux visiteurs:</p> <p>Personnel itinérant : Publication du plan sur le site web, rappels visuels (affiches) Personnel suppléant : Publication du plan sur le site web, rappels visuels (affiche) Visiteurs : Publication du plan sur le site web, rappels visuels (affiches)</p>

PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES COMMUNICABLE DISEASE PREVENTION PLAN

Franc départ et/ou garderie	Les personnes en charge du programme Franc départ et/ou de la garderie, en collaboration avec la direction de l'école, s'assurent que les protocoles nécessaires à la prévention des maladies transmissibles soient mis en place, connus et respectés des familles participantes.
------------------------------------	---

Protocole de développement de symptômes à l'école	<p>Gérer un élève développant des symptômes :</p> <p>Si un élève commence à présenter des symptômes de maladie ou d'infection à l'école, il est recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (favoriser une porte), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher (à l'infirmier au secrétariat) ; ▪ Mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants) ; <p style="text-align: center;">https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que l'élève porte un masque, l'aider au besoin ; ▪ Contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement ; ▪ Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire dans la mesure du possible ; ▪ Assurer la supervision des jeunes élèves ; ▪ Nettoyer et désinfecter toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puissent y entrer. <p><i>Tout élève développant des symptômes de maladie ou d'infection pendant les heures d'école doit être récupéré par ses parents.</i></p> <p>Directives pour le personnel développant des symptômes à l'école :</p> <p>Les membres du personnel développant des symptômes de maladie ou d'infection à l'école doivent contacter la direction afin de l'informer et quitter les lieux immédiatement lorsque la supervision des élèves à sa charge est assurée. Le membre du personnel doit porter un masque jusqu'à ce qu'il/elle peut quitter l'école.</p> <p>Le personnel et les parents sont invités à se référer aux ressources suivantes afin d'en savoir plus sur les mesures à prendre en cas de développement de symptômes de maladie ou d'infection http://www.bccdc.ca/</p>
--	--

PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES COMMUNICABLE DISEASE PREVENTION PLAN

<p>Protocole de retour à l'école après avoir été malade</p>	<p><i>Les notes médicales ne sont pas requises pour confirmer l'état de santé des personnes revenant à l'école, au-delà de celles requises pour tout accommodement médical selon la pratique habituelle des ressources humaines.</i></p> <p>Le retour du personnel et des élèves développant des symptômes ou recevant un test positif se conformera au protocole mis en place par le BC Centre for Disease Control http://www.bccdc.ca/</p> <p>Le personnel et les parents sont invités à se référer aux ressources suivantes : http://www.bccdc.ca/</p>
<p>Mise en place et tenue des registres de présences</p>	<p><i>Des registres de présences des visiteurs (y compris pour les enseignants suppléants, les enseignants/spécialistes itinérants, le personnel du district, les parents/gardiens et les bénévoles) entrant dans l'école doivent être mis en place et maintenus à jour.</i></p> <p>*Les registres des présences quotidiennes doivent être conservés pendant au moins 45 jours.</p> <p>Parents/visiteurs</p> <p>Les registres seront disponibles à l'entrée de l'école. Tout visiteur devra signer le registre à son arrivée et à son départ. Les registres seront conservés pendant un minimum de 45 jours.</p> <p>Élèves :</p> <p><i>Stratégie pour le maintien des registres de présences en classe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enseignants sont tenus d'effectuer la prise de présence en début de journée à l'élémentaire. ▪ Les enseignants sont tenus d'effectuer la prise de présence au début de chacun des cours au secondaire.
<p>Organisation/Utilisation de l'espace</p>	<p>Les écoles peuvent utiliser des configurations et des activités de classe et d'environnement d'apprentissage qui répondent le mieux aux besoins des apprenants et aux approches pédagogiques préférées.</p> <p>La capacité de chaque salle doit être respectée afin de permettre le respect de l'espace personnel de tous.</p>
<p>Fontaines d'eau</p>	<p>L'utilisation des fontaines n'est pas limitée.</p>

PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES COMMUNICABLE DISEASE PREVENTION PLAN

Services d'alimentation et de nourriture	<p>Les services alimentaires (ex. : programmes de repas, cafétérias, activités de financement, etc.) suivent les pratiques opérationnelles et les normes de sécurité alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'offre des formations Food Safe lorsque nécessaire ; ▪ Respecter les normes et pratiques sécuritaires ; ▪ Laver vos mains avant et après avoir manipulé de la nourriture. <p>Le personnel et les élèves sont encouragés à ne pas partager d'articles qui entrent en contact avec la bouche (par exemple, nourriture, boissons, ustensiles non lavés, cigarettes, appareils de vapotage).</p> <p>Les articles à usage partagé qui touchent la bouche doivent être nettoyés et désinfectés entre chaque utilisation par différentes personnes (par exemple, bouteilles d'eau, embouts buccaux).</p>
Rassemblements et événements	<p>Les rassemblements et événements parascolaires et communautaires à l'école (incluant les événements intra et inter scolaires) doivent être conformes aux recommandations et exigences locales, régionales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de santé.</p>
Utilisation communautaire des écoles	<p>L'utilisation communautaire des établissements scolaires est permise et doit être conforme aux lignes directrices, recommandations et exigences en matière de santé publique.</p>

MESURES ENVIRONNEMENTALES	
Ventilation et renouvellement de l'air	<p>Tous les systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation) du CSF doivent être exploités et entretenus conformément aux normes et spécifications, et doivent fonctionner correctement.</p> <p>Si les systèmes de ventilations se brisent ou deviennent défectueux, les stratégies suivantes seront mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouvrir les fenêtres lorsque possible; ▪ Sortir dehors avec les élèves ▪ Etc. <p>Les climatiseurs portatifs et les ventilateurs ne seront utilisés que dans les espaces ventilés, avec l'air dirigée de haut en bas.</p> <p>Lors des épisodes de chaleur excessives ou de mauvaise qualité de l'air, les stratégies d'atténuation des risques seront mises en place conformément aux directives du BCCDC http://www.bccdc.ca/health-professionals/professional-resources/heat-event-response-planning</p>

PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES COMMUNICABLE DISEASE PREVENTION PLAN

<p>Nettoyage et Désinfection du bâtiment</p>	<p>Le nettoyage normal de l'école est effectué conformément aux pratiques habituelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des pratiques sont en place pour nettoyer et désinfecter toute surface qui aurait entr en contact avec les fluides corporels d'une personne (élève, personnel ou visiteur) après que cette même personne ait présenté des symptômes de maladie transmissible. ▪ Les surfaces fréquemment touchées (celles touchées par un plus grand nombre de personnes) seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour. ▪ Les autres surfaces sont désinfectées 1x/jour. ▪ Les pratiques suivantes sont en place pour nettoyer et désinfecter les surfaces fréquemment touchées lorsqu'elles sont visiblement sales : le personnel aura accès au nécessaire pour nettoyer les surfaces visiblement sales.
---	--

<p style="text-align: center;">MESURES PERSONNELLES</p>	
<p>Vaccination</p>	<p>La vaccination protège des maladies transmissibles graves comme la COVID-19 et constitue le moyen le plus efficace de réduire l'impact de ces maladies sur nos communautés.</p> <p>Le BCCDC recommande fortement aux adultes d'interagir avec les enfants d'être complètement vaccinés.</p> <p>Voir BCCDC pour des informations fiables sur COVID- 19 vaccins.</p> <p>http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/covid-19-vaccine</p> <p>https://immunizebc.ca/</p>
<p>Vérification quotidienne des symptômes</p>	<p>Les directions doivent s'assurer que le personnel, les autres adultes entrant dans l'école, les parents, les tuteurs et les élèves sont conscients qu'ils ne doivent pas venir à l'école s'ils sont malades et incapables de participer pleinement aux activités de routine.</p> <p>Les directions peuvent soutenir cette pratique en communiquant l'importance que tout le monde fasse un bilan de santé quotidien.</p> <p>Un bilan de santé signifie qu'une personne vérifie régulièrement qu'elle (ou son enfant) ne présente pas de symptômes de maladie (y compris, mais sans s'y limiter, les symptômes de la COVID-19) qui limiteraient sa capacité à participer pleinement aux activités régulières avant de venir à l'école pour prévenir la propagation des maladies transmissibles, comme la COVID-19, en milieu scolaire.</p>

PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES
COMMUNICABLE DISEASE PREVENTION PLAN

<p>Rester à la maison en cas de maladie / Quoi faire en cas de maladie</p>	<p>Des rappels réguliers seront effectués au personnel, aux parents et aux élèves de rester à la maison lorsqu'ils sont malades.</p> <p>Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lorsqu'ils présentent des symptômes de maladies transmissibles.</p>
<p>Hygiène des mains</p>	<p>Les installations de nettoyage des mains sont disponibles et accessibles dans toute l'école pour l'usage fréquent du personnel, des visiteurs et des élèves.</p> <p>Le personnel doit se laver les mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Après être allé aux toilettes ; ▪ Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas ; ▪ Avant et après avoir offert les premiers soins ; ▪ Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang) ; ▪ Après avoir nettoyé de surfaces souillées ; ▪ Avant de mettre et après avoir enlevé un masque ; ▪ Après avoir manipulé des poubelles. <p>Les élèves devraient laver leurs mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avant de manger ou boire ; ▪ Après être allé aux toilettes ; ▪ Après avoir touché des animaux ; ▪ Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ; ▪ Quand leurs mains sont visiblement sales. <p>Note : Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.</p>
<p>Étiquette respiratoire</p>	<p>Les stratégies suivantes seront utilisées pour modéliser et rappeler la bonne étiquette respiratoire (tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains, ne pas partager de nourriture, d'ustensiles sales et éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec des mains sales) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Apposer des affiches de rappel 2. Enseignement en salle de classe
<p>Masques</p>	<p>Le port du masque est un choix personnel. Celui-ci sera traité avec respect et bienveillance par tous.</p>

**PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES
COMMUNICABLE DISEASE PREVENTION PLAN**

MILIEU SAIN QUI FAVORISE LA BIENVEILLANCE ET LES SAINES HABITUDES	
Élèves autochtones	<p>Dans un esprit de réconciliation et à la Loi sur la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, le conseil scolaire et l'école doivent s'engager auprès des communautés des Premières Nations pour discuter des plans de préventions des maladies transmissibles pour l'année scolaire 2022/23.</p> <p>Être à l'affût des besoins des élèves autochtones et collaborer avec la communauté autochtone pour répondre aux besoins de ceux-ci.</p>
Élèves à besoins complexes	<p>Le personnel et ceux qui fournissent des services aux élèves ayant des problèmes médicaux complexes, une immunosuppression, recevant des soins directs ou délégués, ou ayant des handicaps et des capacités diverses qui se trouvent à proximité d'un élève doivent suivre les pratiques de contrôle des infections de routine et les plans de soins pour l'enfant, le cas échéant.</p>
Espace personnel	<p>Le personnel et les élèves seront encourager à considérer et à respecter l'espace personnel des autres.</p> <p>*L'espace personnel est la distance à laquelle une personne se sent à l'aise à côté d'une autre personne.</p>
Approches bienveillantes et inclusives	<p>Des approches positives et inclusives ont été définies pour appuyer les pratiques personnelles de prévention des élèves.</p> <p>Le personnel adoptera une approche de modélisation des saines habitudes d'hygiène de vie, sensible aux traumatismes et une écoute sans jugement en ce qui a trait au respect des mesures.</p> <p>Stratégies pour favoriser un milieu sain et bienveillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Information, échange sur les mesures mises en place (rencontres du personnel, rencontres de l'APE, communiqués de l'école, etc.) ; ▪ Avoir une communication claire et transparente ; ▪ Écoute des besoins des autres; ▪ Rappel des plateformes et de programmes disponibles pour les employés (LifeSpeak, programme d'aide aux employés, site du CSF sur la bienveillance <p>- le programme d'aide aux employés ainsi que la plateforme LifeSpeak.</p> <p>- https://intranet.csf.bc.ca/ressources-humaines/ressources-humaines-sante-bien-etre/ressources-humaines-sante-bien-etre-lifespeak/decouvrez-lifespeak/</p> <p>- https://bienveillance.csf.bc.ca</p> <p>https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-safe-schools#mental-health</p>

**PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES
COMMUNICABLE DISEASE PREVENTION PLAN**

PLAN DE COMMUNICATION DES MESURES ET DU PLAN	
Communication	Les nouvelles informations seront communiquées de manière ponctuelle via courriel et sur notre site web. Au besoin, nous utiliserons le système School Messenger ou identifierons une personne clé de l'école ou du conseil scolaire pour assurer la communication. Ce plan est affiché sur le babillard à l'entrée de notre école.

Contactez votre représentant ou comité SST pour rapporter toute inquiétude. Prenez soin de vous. Si vous avez besoin de soutien supplémentaire vous pouvez contacter le programme d'aide aux employés, parlez-en à votre direction.

Visitez le site CSF Bienveillance <https://bienveillance.csf.bc.ca/limportance-du-bien-etre-du-personnel-scolaire/>